

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Eric Tomeo

<https://www.cadre21.org/membres/2afdb712098bafa0f589851c>

Date d'obtention : 2023-09-17 21:28:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il faut agir le plus rapidement possible en situation de sextage afin d'éviter la propagation des images sur les réseaux sociaux en suivant la procédure de la trousse d'intervention. La trousse permet d'agir efficacement en toute légalité en respectant la confidentialité et l'intégrité des personnes concernés. Le protocole d'intervention sexto permet une intervention rapide dans un délai moyen de 4 jours. Les jeunes impliqués s'exposent à des poursuites criminelles, en plus d'occasionner des conséquences aux plans psychologique, physique et social. Je retiens aussi qu'il ne faut en aucun cas chercher à voir les photos, mais qu'il est important de saisir le téléphone ou autre appareil de l'élève fautif pour tenter d'éviter la diffusion.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation m'a grandement aidé à comprendre l'ampleur et les répercussions du sextage chez les adolescents. Face à une situation de sextage, je serais prêt et capable de m'orienter dans la bonne direction.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

En cas d'intervention, je devrai agir de façon neutre et objective, le plus rapidement possible. Rassurer la victime en lui expliquant calmement les étapes à venir afin de débiter rapidement le protocole d'intervention sexto.